ART. PREMIER N° 1174

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 1174

présenté par M. Boudié

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la dernière phrase de l'alinéa 171, supprimer les deux occurrences du mot :

« nous ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, supprimer le mot :

« sur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.